



Communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2006

L'USGERES signe une convention avec la DGEFP pour développer l'emploi et l'insertion professionnelle dans l'économie sociale

L'Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale (USGERES) lance, en collaboration avec la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP), un centre de ressources pour accompagner les syndicats d'employeurs mutualistes, associatifs et coopératifs dans le développement des contrats aidés du Plan de Cohésion Sociale mis en place par le Gouvernement.

L'USGERES, dont les membres ont vocation à s'investir dans des activités tournées vers la solidarité, l'éducation populaire et les services à domicile, juge opportun de promouvoir les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement dans l'emploi dans un contexte de fort développement de l'activité économique dans l'économie sociale.


L'Union s'inscrit ainsi dans la volonté de lutter contre la précarité de l'emploi en ciblant prioritairement les personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle afin de leur faciliter l'accès à un emploi durable.

Ce centre de ressources aura donc pour vocation de travailler avec les branches professionnelles à l'identification du niveau d'emploi, des potentialités de recrutement et de soutien (qualification, parcours de professionnalisation) des personnes en contrat aidé et jouera un rôle de facilitateur dans le cadre d'une démarche d'impulsion, d'animation et d'accompagnement des acteurs socioprofessionnels de l'économie sociale.

Un baromètre assurera un suivi semestriel des engagements pris par les employeurs du secteur et contribuera à l'évaluation du dispositif mis en place par l'USGERES.

Contact presse USGERES

Sébastien DARRIGRAND

 01.43.41.71.72